



*Festival de Folklore de Nîmes
Du 10 au 13 juillet 2025
Organisé par l'ensemble folklorique
Le Cordon Camarguais*

DOSSIER DE PARTENARIAT

SOMMAIRE

- 03 Qui sommes nous ?
 - 04 Pourquoi un festival ?
 - 05 Le festival en quelques mots
 - 07 Pourquoi devenir partenaire ?
 - 08 Nos besoins
 - 09 Convention de partenariat
 - 11 Nos partenaires
 - 12 Contact
-



Le Cordon Camarguais... Qui sommes nous ?



Le Cordon Camarguais, association agréée "jeunesse, éducation populaire", a été fondée en 1965, à Saint-Laurent d'Aigouze. Depuis 1970 le siège de l'association se trouve à Nîmes.

Objectifs de l'association

- *maintenir les traditions vivantes de notre région*
- *faire rayonner le plus loin possible la spécificité de nos racines culturelles*

Activités

- *Enseignement de la danse, musique, et la connaissance du costume.*
- *Initiations culturelles à travers des interventions en milieu scolaire et l'organisation d'expositions.*

L'ensemble folklorique Le Cordon Camarguais, reconnu par le Ministère du sport, de la jeunesse et de l'engagement associatif «Jeunesse et Sports», est membre de la Fédération Amicale de Folklore Nationale, de la Fédération Folklorique Méditerranéenne, et est adhérent au Félibrige.



Depuis sa création, le groupe a su tisser des liens au-delà des frontières de la région et du pays, devenant un véritable ambassadeur de la culture Nîmoise et provençale. Ses échanges culturels, organisés lors de festivals nationaux et internationaux, ont permis de représenter Nîmes dans de nombreuses régions françaises ainsi qu'à l'international lors de grandes tournées.

60ème anniversaire,
création d'un événement,

Le festival de folklore



À l'occasion de ses 60 ans d'existence, le groupe folklorique **Le Cordon Camarguais** organise un festival de folklore, une **véritable célébration des arts et traditions populaires**. Ce festival est avant tout un hommage à l'histoire et à la culture du groupe, qui a toujours eu à cœur de préserver et partager les richesses du patrimoine vivant autant en France qu'à l'étranger.

Depuis sa création, **Le Cordon Camarguais** a participé à de nombreux festivals internationaux de folklore à travers le monde. Ces expériences ont nourri son ADN et renforcé son engagement à promouvoir les traditions locales tout en s'inscrivant dans une dynamique d'échange interculturel. C'est dans cet esprit d'ouverture et de partage que le groupe souhaite célébrer son anniversaire.





LE FESTIVAL EN QUELQUES MOTS

Dates

*Du 10 au 13 juillet
2025*

Lieux

*Nîmes et Nîmes
Métropole*

Pour qui ?

Tout public

*Locaux, Touristes,
familles*

Les moments clés du programme

Jeudi 10 juillet

*Réception en mairie de Nîmes
Prestation aux Jeudis de Nîmes*

Vendredi 11 juillet

*Intervention en Centre de loisirs
Spectacle dans la Commune de Rodilhan*

Samedi 12 juillet

*Visite de la ville de Nîmes
Soirée de Gala devant la Maison Carrée*

Dimanche 13 juillet

*Journée anniversaire à la manade
Aubanel*

Objectif du festival

Célébrer les six décennies d'engagement du groupe, valoriser les arts populaires et le patrimoine régional, et rendre hommage à ceux qui ont œuvré pour préserver ces traditions.

Groupes invités

*L'ensemble folklorique **Ekla d'îles**, folklore antillais depuis 2016,
Goussainville – France*

*L'ensemble folklorique **Juventude Lusitana**, folklore portugais
depuis 2005, Toulon – France*



UN FESTIVAL POUR UN ANNIVERSAIRE

Un projet à trois dimensions

Promouvoir et partager le folklore

- *Mettre en lumière les danses, musiques, costumes et traditions populaires, tout en soulignant leur importance dans l'identité culturelle régionale.*
- *Offrir une scène vivante où les artistes de traditions peuvent partager leur passion avec un large public.*
- *Favoriser les échanges et le dialogue entre cultures en invitant des groupes folkloriques d'autres horizons.*

Sensibiliser et transmettre

- *Sensibiliser le jeune public au patrimoine immatériel en organisant des ateliers pédagogiques.*
- *Favoriser la transmission intergénérationnelle en impliquant enfants et familles lors de moments d'échange.*
- *Renverser la perception vieillissante du folklore en le présentant comme élément central de l'histoire et de l'identité collective.*

Renforcer l'attractivité de Nîmes

- *Positionner Nîmes et ses alentours comme une destination culturelle et patrimoniale incontournable, en capitalisant sur ses lieux emblématiques (spectacle devant Maison Carrée, récemment inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO).*
- *Attirer un public varié en proposant un événement festif et immersif autour des danses et traditions populaires dans un lieu de passage.*



POURQUOI DEVENIR PARTENAIRE ?

Associer votre image à un évènement fédérateur

En devenant partenaire du Festival de Folklore, vous bénéficiez d'une visibilité importante et d'un ancrage fort dans la culture locale. Vous soutenez un projet qui valorise l'histoire, le patrimoine et la convivialité tout en renforçant votre engagement sociétal.

Vos avantages

🎯 Visibilité accrue

sur nos supports de communication (affiches, site web, réseaux sociaux, programmes, presse...). Votre logo et votre nom seront directement associé à notre évènement.

🏆 Valorisation de votre engagement
en faveur du patrimoine et de la culture.



NOS BESOINS



L'organisation étant gérée par une association à but non lucratif (loi 1901), le financement d'un tel évènement peut être une véritable épreuve.

C'est pourquoi nous vous sollicitons !

Comment vous pourriez nous aider ?

En nous apportant une aide matérielle ou logistique.

Par exemple : repas, fleurs, cadeaux souvenirs, bons d'achat pour les tombolas, etc... (liste non exhaustive)

Comment vous pourriez nous aider ?

En faisant un don financier.

Nous vous proposons plusieurs niveaux de partenariats adaptés à votre budget et à votre implication.

Dons	Contreparties
600 €	<i>Logo sur tous les supports, mentions dans les discours officiels, visibilité maximale sur nos réseaux sociaux.</i>
400 €	<i>Logo sur les supports majeurs, mention dans les médias, mise en avant sur nos réseaux sociaux.</i>
200 €	<i>Logo sur les supports majeurs, visibilité sur le site web et dans le programme officiel.</i>

**VOUS SOUHAITEZ NOUS SUIVRE DANS
CETTE AVENTURE ?**

Rendez-vous à la page suivante pour la convention de partenariat.

CONVENTION DE PARTENARIAT



<i>D'une part, l'association Le Cordon Camarguais,</i>	<i>D'autre part,</i>
<i>Siège social : 16 Rue Vincent Faïta,</i>	<i>Siège social :</i>
<i>30000 Nîmes</i>	<i>.....</i>
<i>Numéro SIRET :</i>	<i>Numéro SIRET</i>
<i>Représenté par :</i>	<i>Représenté par :</i>
<i>.....</i>	<i>.....</i>
<i>Fonction :</i>	<i>Fonction :</i>
<i>Ci-après dénommé « l'organisateur ».</i>	<i>Ci-après dénommé « le partenaire ».</i>

Il a été convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 – PRÉAMBULE

L'Association LE CORDON CAMARGUAIS organise le festival de folklore de son 60^{ème} anniversaire. Un festival de folklore qui vise à promouvoir la culture et le patrimoine vivant. Cet événement, qui se tiendra à Nîmes du 10 juillet 2025 au 13 juillet 2025, réunira des groupes folkloriques et passionnés de traditions populaires. Dans le cadre du développement de cet événement, l'Organisateur souhaite établir un partenariat avec le Partenaire, afin d'avoir les moyens financiers d'assurer le bon déroulement du festival.

ARTICLE 2 – OBJET

La présente convention a pour objet de définir les modalités de collaboration entre les deux parties, en précisant les engagements et responsabilités de chacune.

ARTICLE 3 - ENGAGEMENTS DES PARTIES

3.1 Engagements de l'Organisateur

L'Organisateur s'engage à : Offrir une visibilité au Partenaire en fonction du don effectué par le partenaire, conformément au tableau ci-après.

Dons	Contreparties
600 €	<i>Logo sur tous les supports, mentions dans les discours officiels, visibilité maximale sur nos réseaux sociaux.</i>
400 €	<i>Logo sur les supports majeurs, mention dans les médias, mise en avant sur nos réseaux sociaux.</i>
200 €	<i>Logo sur les supports majeurs, visibilité sur le site web et dans le programme officiel.</i>

3.2 Engagements du Partenaire

Le Partenaire s'engage à : Apporter un soutien financier à hauteur de euros (si applicable) ou un soutien matériel/logistique précisé comme suit :
.....
Respecter l'image et les valeurs du festival et de l'Organisateur.

ARTICLE 4 – DURÉE

La présente convention prend effet à compter du/...../ 2025 et s'achèvera le 14 juillet 2025. Elle pourra être renouvelée par accord écrit entre les deux parties l'année suivante.

ARTICLE 5 - MODALITÉS FINANCIÈRES

Si le partenariat implique un soutien financier, les modalités de paiement sont définies comme suit :
Montant total : euros.
Mode de règlement : Virement bancaire.
RIB pour le paiement : Banque : Caisse Epargne Languedoc Roussillon
IBAN : FR76 1348 5008 0008 0004 6441 470 BIC : CEPAFRPP348
Échéancier de paiement :

ARTICLE 6 - COMMUNICATION ET VISIBILITÉ

Le Partenaire bénéficiera des supports suivants pour accroître sa visibilité:
.....
.....

ARTICLE 7 – RÉSILIATION

En cas de non-respect des engagements définis dans cette convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit après notification écrite restée sans réponse sous un délai de 8 jours.

ARTICLE 8 - DISPOSITIONS FINALES

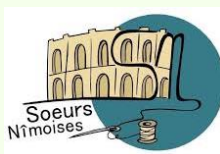
Toute modification de la présente convention devra faire l'objet d'un avenant signé par les deux parties.

Fait à,
Le
Signature de l'Organisateur

Fait à,
Le
Signature du Partenaire

NOS PARTENAIRES

Ils nous ont déjà dit OUI !



✉ **Contactez-nous pour discuter de notre partenariat !**

👉 **Commission du Festival du Cordon Camarguais**

📞 **Téléphones : 06 27 23 41 58 / 06 37 63 43 95**

✉ **Email : festival.le.cordon.camarguais@gmail.com**

Site internet : www.le-cordon-camarguais.com

📱 **Réseaux sociaux : [Le_cordon_camarguais](#)**



[Le.Cordon.Camarguais](#)



Nous serions ravis de vous compter parmi nos partenaires et de construire ensemble un festival qui marquera les esprits ! 🎉

